



Mon ex conjoint m accuse de vol et d'abus de confiance

Par Visiteur

Bonjour, Mon ex conjoint et moi avons rompus notre Pacs depuis plus de 10 mois. J'habitais à Londres avant et j'ai quitté Londres pour partir le rejoindre à Barcelone afin de faire un business, il n'a pas respecté son engagement de business et depuis il était en relation avec une autre personne. Du coup je suis repartie en France et j'y suis restée plus de 10 mois sans travail, j'ai perdu une année pour rien. Je lui ai demandé de m'envoyer sur mon compte anglais la somme de 12000 euros afin de repartir à Londres et reprendre mon ancienne vie là-bas. Après quelques mois, monsieur me demande de lui rendre les 12000 euros car il veut créer un business en France. Et si je ne veux pas lui rendre cet argent il prendra un avocat pour me poursuivre pour vol puis ce que je ne veux pas lui rendre cet argent que je n'ai plus ! Au jour d'aujourd'hui nous avons toujours un compte commun que l'un a utilisé toujours même après l'annulation du pacs. J'ai aussi des lettres d'engagements de sa part la dernière datée du 15 janvier 2011 en attestant sur l'honneur qu'il a les ressources suffisantes afin de me prendre en charge. Ma question est : qu'est-ce que je risque si il me poursuit en justice pour lui rendre les 12000 euros que lui-même m'a envoyés sur mon compte anglais ? Effectivement je lui ai dit verbalement que je lui rendrais cette somme ! 1/ nous avons un pacs ensemble + un compte commun qui existe toujours même après annulation du pacs. 2/ il m'a fait quitter Londres pour le rejoindre à Barcelone pour créer notre business chose qui n'a pas été faite puis ce que il était avec une autre femme 3/ je retourne bredouille, j'ai perdu une année à rien faire en France alors que j'avais quitté la vie que je commençais bien à Londres. 4/ une année après je repars à Londres pour des études, j'ai dû payer 4000 £ pour les frais d'études d'une année + transport + nouritures...etc je travaille que 15h par semaines je m'ensors juste. 5/ j'ai une lettre d'engagement de sa part où il s'engage sur l'honneur de me prendre en charge. Qu'est-ce que je risque car il veut porter plainte pour vol de 12000 euros et abus de confiance car je ne veux pas les lui rendre alors que c'est lui qui me les a envoyés sur mon compte ?

Par Visiteur

Bonjour Madame

et si je ne veux pas lui rendre cet argent il prendra un avocat pour me poursuivre pour vol puis ce que je ne veux pas lui rendre cet argent que je n'ai plus !
L'accusation de vol n'est pas possible juridiquement puisque c'est lui qui vous a remis la somme.
Par contre il peut saisir la justice civile pour demander le remboursement de la dette en considérant qu'il vous a prêté cette somme.
Cependant son point de vue est tout à fait critiquable car vous pourrez avancer vos arguments et dire qu'il vous a donné cette somme.

Cordialement

Par Visiteur

Et pour l'abus de confiance?
et la lettre d'engagement qui m'a faite ?
est-ce que je peux avoir plus de détails?

Par Visiteur

Madame

Il n'y a pas abus de confiance juridiquement.
Quant à la lettre elle pourra éventuellement servir à prouver que cette somme qui vous a été remise était bien une donation et non un prêt.

Cordialement